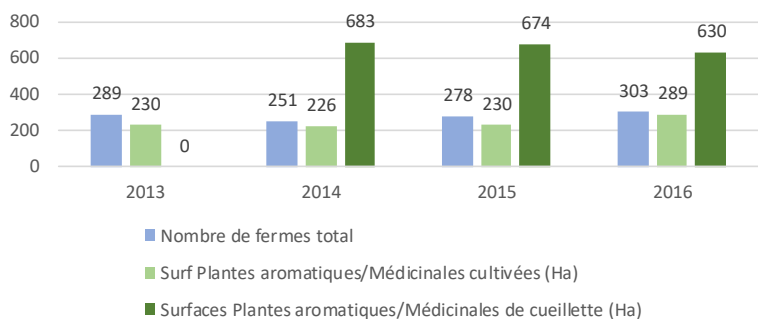


La dynamique de production

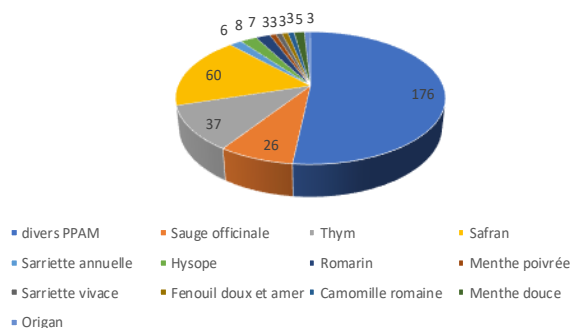
Evolution des surfaces plantes aromatiques, médicinales cultivées & de cueillette (Ha) et en nombre de fermes - 2013 à 2016



France - Plantes Aromatiques & Médicinales

- Plantes cultivées : 2309 Ha (Bio & conversion) – 1284 producteurs
- Plantes de cueillette : 3676 Ha - 124 producteurs

2016 - Répartition des surfaces de plantes aromatiques/médicinales cultivées (Bio & conversion - Ha)



Repères PACA

Surface totale de PPAM (plantes à parfum ; aromatiques ; médicinales) **cultivées et de cueillette : 2826 Ha – 380 fermes.**

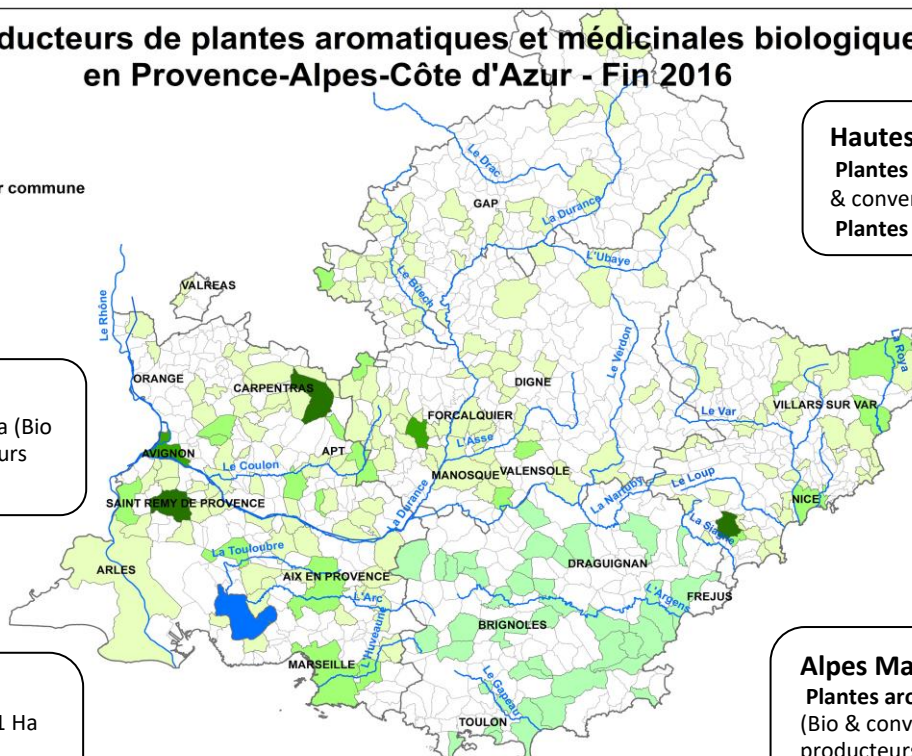
- **Plantes aromatiques & médicinales (PAM) :** 289 Ha (Bio & conversion) – 58 Ha en conversion - 280 fermes. 13,2% des surfaces régionales de PPAM cultivées. **3^{ème} région française.**
- **Plantes de cueillette :** 630 Ha (Bio – pas de surfaces en conversion) – 22 producteurs. **2^{ème} région française.**
- **Plantes à parfum (PP) :** 1907 Ha (Bio & conversion) – 398 Ha en conversion - 100 fermes – 86,8% des surfaces régionales de PPAM cultivées. **1^{ère} région française.**



producteurs de plantes aromatiques et médicinales biologiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Fin 2016

Nombre d'AB par commune

- 1 à 2
- 3 à 4
- 5 à 6
- 7 à 10



Vaucluse

Plantes aromatiques : 85 Ha (Bio & conversion) - 58 producteurs
Plantes de cueillette : NC

Bouches du Rhône

Plantes aromatiques : 51 Ha (Bio & conversion) - 49 producteurs
Plantes de cueillette : 38 Ha (Bio)

Var

Plantes aromatiques : 12 Ha (Bio & conversion) - 30 producteurs
Plantes de cueillette : 50 Ha (Bio) — 6 producteurs

Hautes Alpes

Plantes aromatiques : 63 Ha (Bio & conversion) - 39 producteurs
Plantes de cueillette : NC.

Alpes Haute Provence

Plantes aromatiques : 89 Ha (Bio & conversion) - 53 producteurs
Plantes de cueillette : 509 Ha (Bio) - 6 producteurs

Alpes Maritimes

Plantes aromatiques : 15 Ha (Bio & conversion) - 48 producteurs
Plantes de cueillette : 32,8 Ha (Bio) - 7 producteurs

Analyse prospective : Les Plantes Aromatiques et Médicinales bio en PACA

FORCES

- ❖ **3^{ème} région de production française** (nouvelles régions) en surfaces de plantes cultivées. **2^{ème} place** en nombre d'Ha consacrés aux plantes de cueillette.
- ❖ **Conditions pédoclimatiques favorables à la culture de plantes aromatiques et médicinales** (air chaud et sec ; irrigation).
- ❖ **Savoir-faire reconnu en Provence** : forte image territoriale (herbes de Provence ; plantes aromatiques fraîches) qui apporte de la valeur ajoutée pour des marchés cibles.
- ❖ **Une voie de diversification pour les agriculteurs**, en complément de cultures maraîchères ; vigne et/ou dans les rotations de grandes cultures.
- ❖ Une **large gamme** composée de nombreuses espèces.
- ❖ **Qualité produite** par les petites et moyennes fermes, pour répondre à certains marchés.

OPPORTUNITES

- ❖ **Une culture en devenir** :
 - **Projet Herbo Bio Méditerranée** (régions PACA/Occitanie – sur 3 ans), visant au développement de cultures aromatiques & médicinales (surfaces dédiées) et de péreniser les débouchés commerciaux (segment de l'herboristerie : plantes sèches) : construire la filière ; soutenir des dynamiques de conversion ; contractualisation pérenne.
 - **Source de diversification** pour de grands domaines (viticoles, oléicoles), qui veulent cultiver des aromatiques et médicinales.
 - Un **secteur à valeur ajoutée intéressante** pour les producteurs, sous réserve d'une bonne maîtrise technique (culture ; post-récolte : séchage).
 - Des **segments de marché très demandeurs en PAM bio**, destinées à l'herboristerie ; alimentaire (herbes fraîches et sèches ; tisanes..).
- ❖ **Axes de développement** :
 - Conseiller les agriculteurs pour accroître les surfaces de plantes cultivées et répondre aux besoins des entreprises, fabricants et utilisateurs.
 - Intérêt de certains parcs naturels (Verdon, Pré-Alpes) pour accompagner les producteurs qui font de la **cueillette**.
 - La possibilité d'adapter des petits matériels (récolte et post-récolte) par les agriculteurs, notamment via l'Atelier Paysan pour se doter d'outils dédiés aux PAM bio.
- ❖ **Vers la mise en place progressive d'outils de transformation** adaptés aux productions diversifiées (Distillerie PAPAMobile ; trieur...).
- ❖ **Forte demande sociétale sur l'utilisation des PAM bio** (frais, sec) et de nombreux débouchés multi secteurs.
- ❖ **Développement des marchés bio en productions diversifiées** : coopératives (SCA3P) ; acheteurs potentiels (SCOP-TI et Araquelle – tisanes bio).

FAIBLESSES

- ❖ **Faible potentiel actuel** :
 - de surfaces plantées en plantes aromatiques et médicinales : 13,2% des surfaces régionales de PPAM (en petite progression).
 - de production de plantes aromatiques et médicinales, demandées par les opérateurs (sec, HE).
- ❖ **Manque de connaissance des coûts de production** : besoin de données technico-économiques adaptées.
- ❖ **Peu de petits outils collectifs, limitant la qualité finale du produit** : Les outils post-récoltes (séchage ; battage ; triage ; nettoyage) sont chers et demandent une grande technicité.
- ❖ **Difficulté de maîtriser la technicité du désherbage mécanique** qui est primordiale en AB et peu évidente à pratiquer.
- ❖ **Peu d'organisations économiques des producteurs en bio** : l'offre est atomisée (nombreux agriculteurs, petites surfaces morcelées).

MENACES

- ❖ **Manque d'organisation de la filière** pour proposer de gros volumes et **faible diversification des productions** ne permettant pas de répondre suffisamment aux besoins croissants des marchés en bio.
- ❖ **Des évolutions réglementaires** aux incidences mal connues (Ex : règles d'étiquetage).
- ❖ **Internationalisation du marché des PAM et concurrence étrangère**, notamment de l'Europe de l'Est (herbes composant le mélange des herbes de Provence venant de Pologne) et des pays méditerranéens.
- ❖ **Risque de « concurrence » avec d'autres signes de qualité**, rendant le différentiel en bio difficile à valoriser (Label rouge « Herbes de Provence »).
- ❖ **Pas encore d'offre pour la vente en gros**, en l'absence de filière régionale.



Se convertir en bio peut être une solution économique pour la ferme qui permet de conserver la qualité des sols, le maintien de la biodiversité et des éco-systèmes.



Contact Rédaction : Claire RUBAT DU MERAC - Chargée de commercialisation.

Tél : 04 90 84 03 34

Mail : claire.rubatdumerac@bio-provence.org

Rubrique Commercialiser en bio : www.bio-provence.org

Relecture par les référents professionnels PPAM.

L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur : contact@bio-provence.org